LE MAGAZINE
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU VAL D'AMBOISE

N°48
PRINTEMPS 2016

LE PLEIN D'AVENIR P18
Espace familles :
simple et pratique

GENS D'ICI P22
Pierre Cuny,
le maître des cerneaux

Val d'Amboise info

CC-VALDAMBOISE.FR

BUDGET 2016

Des budgets rigoureux pour mieux investir

10 DÉCEMBRE

BOL D'AIR. Le service lien social de l'association Bul'de Mômes organise une randonnée pour les seniors à Souvigny-de-Touraine. Par une matinée grise et humide, au départ de la Marpa-école de la commune, de rares courageux répondent présent à l'appel.
Plus d'infos : pour connaître le programme des activités contacter Bul'de Mômes au 02 47 30 82 76

TOURNAGE. Le collectif l'Intention publique investit la piscine Vallerey pour tourner une séquence du reportage réalisé par le Professeur Valéry d'Ambroise, parti à la découverte de notre territoire à bord de son camping-car depuis décembre 2015.
Le film de ce chercheur en « science des territoires intercommunautaires » de renommée mondiale a été diffusé lors de la cérémonie des voeux de la communauté de communes.
Plus d'infos : retrouvez le film sur le site cc-valdamboise.fr

8 JANVIER

NOËL À LA PISCINE.
Comme chaque année à la même époque, la piscine couverte Georges Vallerey organise pour les enfants et les adultes inscrits aux activités aquatiques des animations inédites. Course de traîneau aquatique, goûter et visite du Père Noël font la joie des enfants de l'école de l'eau !

DÉCEMBRE

18 DÉCEMBRE

© Val Touraine Habitat - Cindy Doré

BIEN GRANDIR, BIEN VIEILLIR. Laurent Borel, Maire de Souvigny-de-Touraine, Marie Reynier, Rectrice de l'académie Orléans-Tours, et les premières résidentes de la Marpa Les Deux Aires, découpent le ruban symbolique lors de l'inauguration de cet établissement unique en France qui réunit une résidence pour seniors de 24 logements et une école élémentaire. Les financeurs de l'opération font ensuite la visite de l'établissement, conçu par l'atelier d'architecte tourangeau RVL, et des espaces partagés par les enfants et les anciens : bibliothèque, salle d'activités, restaurant…
Plus d'infos : contacter la mairie au 02 47 57 27 06

1ER ET 2 FÉVRIER

ÉDUCATION. L'animatrice du service collecte intervient auprès d'élèves de première du lycée agricole et viticole d'Amboise dans le cadre d'un cycle de sensibilisation à l'environnement. Les lycéens visiteront également une station d'épuration et le centre de tri de Chanceaux-près-Loches.

VACANCES D'HIVER

GLISSE. Du 6 au 13 février, 19 jeunes âgés de 9 à 17 ans profitent d'un séjour avec la Mjc à La Chapelle d'Abondance, en Haute-Savoie.

29 JANVIER

© Cie du Double - Ludovic Letot

COUSINADE. La Compagnie du Double dresse la table à la salle des fêtes de Limeray pour organiser les « Retrouvailles » entre huit cousins. Le public, placé au cœur de l'action, est invité après la représentation à échanger avec les comédiens sur la place de l'individu et de la parole au sein de la famille.

SOMMAIRE

6
DANS L'ACTU

7-9
ÉCLAIRAGE
Des budgets rigoureux pour mieux investir

10
SERVICE COMPRIS
Réseau d'assainissement : la chasse aux eaux parasitaires

11-14
ENVIRONNEMENT

15
SERVICE COMPRIS
Le Bus d'Amboise évolue

16-17
EN MOUVEMENT
Un constructeur logé à la Pep'it

18-19
LE PLEIN D'AVENIR
Pôle XXI : l'écologie accessible à tous

20
CULTURE(S)
La saison comme sur... des roulettes !

21
PRENEZ DATE !

22
GENS D'ICI
Pierre Cuny, le maître des cerneaux

23
SERVICE COMPRIS
Contacts

SUR LE WEB

Bientôt un nouveau site

- Plus complet
- Plus pratique
- Plus réactif !

cc-valdamboise.fr

VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Magazine de la communauté de communes du Val d'Amboise
Printemps 2016 · N°48

Magazine trimestriel d'informations édité par le service communication de la communauté de communes du Val d'Amboise · ***Communauté de communes du Val d'Amboise :*** *Amboise, Cangey, Chargé, Limeray, Lussault-sur-Loire, Montreuil-en-Touraine, Mosnes, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Ouen-les-Vignes, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine* · ***Adresse postale :*** *BP 308 - 37403 Amboise Cedex* · ***Bureaux :*** *9 bis rue d'Amboise - 37530 Nazelles-Négron - Tél. : 02 47 23 47 44 - Fax : 02 47 23 47 50 - Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr - Site Internet : cc-valdamboise.fr* · ***Directeur de la publication :*** *Claude Verne* · ***Rédactrice en chef :*** *Sandra Lagedamon* · ***Mise en page :*** *Sandra Lagedamon* · ***Rédaction :*** *Sandra Lagedamon, Lucie Lunaud, Pascal Offre, Stéphane Delbarre, service collecte* · ***Photos et illustrations :*** *Val d'Amboise, communes, F. Boucher, C. Doré, L. Letot, F. Loriou, K.L., C. Morand, Fotolia, Freepik* · ***Impression :*** *Numériscann* · ***Distribution :*** *Adrexo, communes* · ***Tirage :*** *13 400 exemplaires* · ***ISSN :*** *1953-0765* · ***Maquette et conception éditoriale :*** *Antoine Burbaud (Ubik), Hervé Poudret (Mille et une)* · ***Régie publicitaire :*** *Sogepress (02 47 20 40 00)*

2016, année de **l'intercommunalité concrète**

Mesdames, Messieurs,
Chers habitants du Val d'Amboise,

L'année 2016 sera, pour Val d'Amboise, celle de la mise « sur les rails » de nombreux projets. Nous allons concrétiser des engagements, débuter des procédures, commencer des chantiers de grande ampleur. Beaucoup des actes posés cette année auront ainsi un impact et une résonnance sur le long terme.

Les chantiers d'abord. L'Auberge de jeunesse va connaître une véritable cure de jeunesse à compter de cet été : un an de chantier pour augmenter sa capacité et contribuer ainsi au dynamisme touristique du territoire. La création de l'aire d'accueil des gens du voyage dont nous avons un besoin absolu pour retrouver de la sérénité, en particulier dans les zones d'activités. Deux mille seize portera aussi le lancement de « l'opération tuba » (pôle aquatique et culturel dont nous vérifions la faisabilité), ainsi que les études sur la création du nouvel ALSH de Nazelles-Négron et l'acquisition de foncier pour permettre un nouvel accès au campus scolaire d'Amboise.

« Travailler mieux, ensemble, pour le bénéfice des habitants et la qualité du service rendu »

Mais 2016 est aussi l'année de la mutualisation. Le schéma sera présenté dans quelques semaines. Il s'agira, à terme, de faire des économies. Mais ce n'est pas le premier objectif. Pour commencer, nous souhaitons travailler mieux, ensemble, avec les communes. Pour partager des personnels, des locaux, des contrats, mais aussi des projets, des méthodes et des organisations. C'est ainsi que nous pourrons continuer à rendre un service de haut niveau aux habitants.

L'année 2016, ce sont aussi des bonnes nouvelles pour les habitants : un prix de l'eau qui va baisser pour 9 abonnés sur 10, notamment les plus petits consommateurs ; la facturation unique et le développement des moyens de paiement pour le secteur enfance jeunesse ; bientôt un site Internet beaucoup plus interactif, qui vous apportera des services pratiques pour vous faire gagner du temps. Et puis, cette année, nous continuerons à nous battre pour que l'accès au très haut débit devienne une réalité en Val d'Amboise.

Pour tout cela, vous pouvez compter sur notre engagement au quotidien.

Bien sincèrement à vous,

Claude Verne,
Président du Val d'Amboise

À SUIVRE

29 mars

Vieillir sereinement

La vieillesse est un « âge » qui inquiète. Comment aborder cette étape de l'existence dans les meilleures conditions ?
Mardi 29 mars, à partir de 14h30 au centre socio culturel de Nazelles-Négron, l'association Drôle de vieillesse donnera une conférence salle Malraux. Madame Paule Maréchal, qui vit depuis quatre ans avec trois autres retraitées dans une « maison de partage », viendra expliquer ce qui lui a fait choisir ce mode de vie, avec ses richesses et ses difficultés, et échanger avec le public sur cette expérience qu'elle vit avec passion.
La conférence est ouverte à tous, et l'entrée est libre et gratuite.
Les habitants de Nazelles-Négron peuvent bénéficier d'un transport gratuit sur inscription auprès de la mairie de la commune.

Plus d'infos : contacter Mauricette Henain au 02 47 23 71 71

6 avril

Permanence Espace info énergie

Une permanence décentralisée se tiendra à la mairie de Saint-Ouen-les-Vignes le mercredi 6 avril de 9h à 12h. Pour les habitants souhaitant bénéficier de conseils gratuits sur la rénovation énergétique des logements, les aides financières, les économies d'énergie.

Plus d'infos : 02 47 23 47 44

12 mai, 2 et 23 juin

Conseil communautaire

A partir de 19h au centre socio culturel de Nazelles-Négron. Accès libre. La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Plus d'infos : 02 47 23 47 44

EN BREF

1. 2. 3. CHEZ VOUS

Lancé fin 2013, le programme d'amélioration de l'habitat du Val d'Amboise a légèrement marqué le pas début 2015 en raison de la baisse de l'Aide de solidarité énergétique et du plafonnement de certains travaux. Les projets d'amélioration énergétique représentent de fait 60 % des dossiers déposés par les habitants, devant les travaux de maintien à domicile ou d'adaptation au handicap (26 %). Quant au troisième volet, la lutte contre l'habitat insalubre, la communauté de communes vient de mettre en place un dispositif intercommunal de repérage (lire ci-dessous). En 2 ans, 1.2.3. CHEZ VOUS a permis à 66 ménages modestes de bénéficier d'un accompagnement pour réaliser 836 474 € de travaux, subventionnés à hauteur de 492 650 € (dont 8 949 € d'aides directes de la CCVA).

Mal-logement et isolement

Au travers du programme local de l'habitat (PLH) et de la compétence « lien social » exercée par la communauté de communes, les élus de Val d'Amboise agissent pour lutter contre l'habitat indigne, insalubre ou non décent, et pour rompre l'isolement des personnes. Ils ont souhaité la création d'un réseau local de repérage et de traitement de l'habitat indigne, et la désignation, dans chaque commune d'un référent pour le lien social. Tous ces acteurs - élus, services de Val d'Amboise, du conseil départemental, associations, organismes de prévoyance, partenaires sociaux, CCAS, services d'aide à domicile, gendarmerie... - ont été réunis le 4 février, pour signer deux chartes dont l'objectif est d'améliorer le repérage et la prise en charge des personnes touchées par l'un ou l'autre de ces fléaux.

À L'HONNEUR

Cérémonie officielle, mais pas ordinaire...

Le collectif l'Intention publique a œuvré pour mettre en image et en humour la soirée des voeux de la communauté de communes.
Le professeur Valéry d'Ambroise et l'animateur Philippe étaient sur le « plateau » du centre socio culturel de Nazelles-Négron pour commenter le film décalé tourné sur le territoire.

© Franck Boucher

LE MOT

Enfance-jeunesse

Nous avons réussi, collectivement, à aboutir sur l'essentiel. En 2015, nous avons validé le projet éducatif pour l'ensemble du territoire, calé l'organisation de cette activité et défini les contributions financières des communes à cette compétence, travail ardu effectué dans le cadre de la commission locale d'évaluation des charges transférées et qui a donné lieu au vote unanime du conseil communautaire. Merci aux Maires qui ont accepté de financer cette compétence. Que cette solidarité inspire les prochains transferts !

© Franck Boucher

LE CHIFFRE

500 000

C'est, en euros, le montant que l'État attribue à Val d'Amboise, reconnu « Territoire à énergie positive » dans le cadre de l'appel à projets national. Une somme partagée entre Val d'Amboise et les communes d'Amboise, Chargé et Nazelles-Négron pour isoler des bâtiments, acquérir des véhicules électriques, remplacer des éclairages énergivores, développer des pistes cyclables, valoriser la biodiversité par la suppression des produits phytosanitaires, etc...

VERBATIM

« L'année 2016 sera celle de la stabilisation. Val d'Amboise dispose désormais de statuts conformes aux dernières modifications législatives. Il nous faut maintenant travailler sur une organisation qui permette de maintenir, voire d'améliorer, la qualité de service sans faire grimper la dépense de façon inconsidérée. »

Claude Verne
le 17 janvier 2016

La saison culturelle 2015, à Limeray

BUDGET 2016

Des budgets rigoureux **pour mieux investir**

Val d'Amboise a adopté un budget 2016 qui permettra, malgré des contraintes toujours plus fortes, d'engager des investissements attendus - arrivée du très haut débit, aire d'accueil des gens du voyage, développement de La Boitardière - et de réaliser ses programmes de travaux en matière de voirie, d'eau potable et d'assainissement.

Construire un budget en 2016 implique une rigueur absolue. Parce que nous avons des contraintes grandissantes, parce que nous avons des ambitions pour ce territoire, parce que nous avons le respect de l'argent public, tout le travail qui précède le vote des budgets vise à trouver les meilleurs équilibres entre la qualité et l'accessibilité du service rendu aux habitants et la volonté de ne pas augmenter la fiscalité et de maintenir la capacité à investir pour demain. Les embûches sont nombreuses. Elles sont d'abord juridiques car nous héritons de lois parfois ineptes qui entravent la dynamique du territoire. Par exemple, nous n'avons pas le droit de fusionner les budgets de l'eau et de l'assainissement alors même qu'ils sont assis sur les mêmes abonnés, les mêmes volumes et la même facturation !

Les charges générales du budget principal sont stables en 2016

Justifier chaque dépense

Mais la construction d'un budget, c'est aussi faire la place à l'imagination et à l'innovation. Chaque ligne de dépense est interrogée : est-ce utile, pertinent, suffisant ? Est-ce prioritaire ? Ne peut-on pas mutualiser une dépense entre plusieurs services ou partager un abonnement avec une autre collectivité ? Ne peut-on pas renégocier un emprunt, allonger la durée d'un amortissement ? Ce travail de fond porte ses fruits puisque les « charges générales » du budget principal sont stables

en 2016, après avoir baissé fortement en 2015, alors même que Val d'Amboise a pris de nouvelles compétences, des bâtiments supplémentaires et donc... doit assumer davantage de dépenses.
Dans ce travail, nous dégageons des priorités, politique par politique. Ces priorités sont celles du mandat, celles qui ont été annoncées aux habitants comme des priorités. Ainsi, le budget 2016 voit augmenter significativement la dépense culturelle avec le développement d'une saison dans les communes, la reprise de manifestations culturelles d'intérêt communautaire ou encore la création d'un festival d'humour communautaire. Avec un budget de fonctionnement dont l'équilibre est très proche de celui de l'an dernier, nous allons pouvoir dégager des marges pour financer des investissements attendus : le très haut débit, l'aire d'accueil des gens du voyage, la réhabilitation de l'Auberge de jeunesse, l'ALSH de Nazelles (étude) et le projet Tuba (maîtrise d'œuvre). Mais aussi des travaux de voirie, le développement de La Boitardière côtés Est et Ouest, des travaux sur le réseau d'eau potable et pour l'assainissement des eaux usées.

L'enveloppe de la Culture revue à la hausse

Deux budgets en situation difficile

Deux de nos budgets restent complexes à construire. Celui de l'assainissement d'abord, toujours marqué par l'emprunt toxique Dexia, renégocié dans de mauvaises conditions en 2013, et qui pèse très lourdement, limitant nos capacités d'investissement. 60 % de l'endettement communautaire est en effet concentré sur ce seul budget !

Le deuxième budget en difficulté est celui des ordures ménagères, quasi exclusivement financé par la taxe et la redevance sur les ordures ménagères. Ce budget a subi la hausse brutale du marché de collecte l'an dernier (+ 8 %) mais a aussi dû assumer le rachat du parc de bacs à ordures du territoire. En l'état, c'est un budget qui ne pourrait porter aucun service supplémentaire, de type collecte des végétaux en porte à porte. Un tel service rendrait la hausse de la taxe obligatoire pour tous. C'est aussi un budget soumis aux très forts aléas des tarifs (carburants, prix de rachat des matières valorisées en déchetterie) et des volumes collectés et récupérés. Un budget très sensible à la qualité du tri sélectif opéré par chacun d'entre-nous. C'est pourquoi ce budget, quels que soient les efforts de gestion entrepris, pourra difficilement s'envisager sans une hausse de la taxe d'enlèvement dès 2017. ■

Les principaux postes de dépenses
en fonctionnement et en investissement

Chaque montant correspond à la somme des dépenses de fonctionnement et d'investissement dans un domaine donné

GROS PLAN

Eau potable : la prime à la sobriété

Val d'Amboise a instauré au 1er janvier un tarif unique de l'eau sur les 11 communes qui lui ont délégué cette compétence. La nouvelle délégation de service public, qui prendra effet entre 2016 et 2020 dans 8 communes, prévoit également la suppression de la part abonnement. Au final, la facture va baisser pour la très grande majorité des foyers.

La ville d'Amboise, les communes de l'ex-SIAEP de Nazelles (Nazelles-Négron, Pocé-sur-Cisse, Saint-Ouen-les-Vignes, Noizay, Montreuil-en-Touraine), Chargé et Mosnes sont regroupés dans la nouvelle délégation de service public qui couvrira la période 2016-2022, et prend effet en 2016 pour Amboise et l'ex SIAEP, en 2018 pour Mosnes, et en 2020 pour Chargé. Ce nouveau contrat représente 83 % des abonnés du Val d'Amboise(1).

Harmonisation des tarifs

En prenant la compétence, la communauté de communes a affiché la volonté de tendre vers un tarif unique de l'eau pour tous ses habitants. Le nouveau contrat instaure ainsi, au 1er janvier 2016, pour la part de la facturation revenant au délégataire, Véolia, un tarif unique à 0,85 € par m³ d'eau consommée et la suppression de la part abonnement, ce qui représente une économie annuelle de 68,21 € pour les abonnés d'Amboise et 25,60 € pour les communes de l'ex SIAEP. Dans les autres communes, les conditions des contrats en vigueur sont maintenues jusqu'à leur terme. Pour la part collectivité de la facturation, en revanche, l'harmonisation est effective dès 2016. Cette reconstruction du budget de la collectivité sur une base identique pour toutes les communes a été rendue possible par la négociation du « gros » contrat 2016-2020. Au 1er janvier, donc, la part abonnement disparaît là où elle existait (44 € sur l'ex SIAEP, 28,15 € à Souvigny-de-Touraine et 7,44 € à Lussault-sur-Loire) et un tarif unique est instauré, à 0,47 € par m³.

Facture allégée pour 91 % des abonnés

Dans les 11 communes bénéficiant de la nouvelle tarification 11 515 foyers vont voir leur facture baisser en 2016. A titre d'exemple, les abonnés de Chargé, Saint-Règle ou Lussault-sur-Loire consommant 100 m³ par an économiseront respectivement 10, 15 et 20 €. Et un « petit » consommateur (40 m³ / an) résidant à Amboise jusqu'à 60 €. Comme une prime à la sobriété !

(1) Autres communes : le contrat de Souvigny-de-Touraine arrive à échéance en 2021, celui de Saint-Règle en 2023 et celui de Lussault-sur-Loire en 2027. Cangey-Limeray et Neuillé-le- Lierre adhèrent à un syndicat intercommunal extérieur.

ZOOM SUR

Le budget annexe « eau potable » prévoit 900 000 € d'investissements par an sur la période 2016-2022, pour permettre la réalisation d'un schéma directeur, l'amélioration des ouvrages de production et de stockage et leur sécurisation, l'acquisition de parcelles pour protéger les zones de captage, le renouvellement de canalisations et de branchements, ainsi que les extensions de réseaux liées à des constructions nouvelles. Pour financer ce programme, la recherche de subventions doit permettre de limiter le recours à l'emprunt, alors que les remboursements en capital sont actuellement de 65 000 € par an.

À RETENIR

18 465 140 €
budget principal 2016 en fonctionnement et en investissement

11,9 millions d'euros
montant estimé des recettes de fonctionnement pour l'année 2016 (+ 1 %)

11,7 millions d'euros
montant estimé des dépenses de fonctionnement pour l'année 2016 (+ 1 %)

7 millions d'euros
investissements programmés tous budgets confondus dont
- 2,9 M € (budget principal)
- 947 000 € (eau)
- 1 026 230 € (assainissement)
- 231 222 € (ordures ménagères)
- 1 864 800 € (aménagement des zones d'activités économiques)
- 76 050 € (aménagement des locaux d'activités)

814 578 €
subventions aux associations du Val d'Amboise en 2016

- 200 000 €
baisse de la dotation globale de fonctionnement (État)

+ 100 000 €
hausse du produit de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises du territoire (1 400 000 € en 2015)

+ 8 %
Évolution des charges de personnel liée au transfert de 4 agents, au recrutement de saisonniers dans les accueils de loisirs, et de 2 emplois aidés (CAE)

Réseau d'assainissement : la chasse aux eaux parasitaires

Depuis 2013, les stations d'épuration du territoire connaissent des dépassements de leurs capacités hydrauliques en cas de fortes précipitations. Pour pallier ces dysfonctionnements, Val d'Amboise a instauré des contrôles et engage un diagnostic du réseau de collecte.

Le phénomène se renouvelle à chaque nouvel épisode pluvieux : la communauté de communes a pu constater des dépassements hebdomadaires atteignant les 25 000 m³, et mis en évidence différents points critiques sur le réseau de collecte.
Ces eaux parasitaires, qui transitent en temps normal par le réseau d'eaux pluviales, doivent être prises en compte dans le coût de traitement des eaux usées, et pèsent lourdement sur le budget assainissement. Elles ne sont en effet pas couvertes par la redevance assainissement puisque cette dernière est indexée sur le volume d'eau potable consommé par les habitants.

Avec les pluies abondantes des dernières semaines, la station d'épuration de La Varenne, à Amboise, a dû « digérer » jusqu'à 1 500 m³ par jour d'eaux parasitaires.

Des contrôles systématiques

Pour garantir le bon fonctionnement du service de l'eau et préserver les milieux naturels, Val d'Amboise a décidé de mettre en place un dispositif de contrôles à plusieurs niveaux. Des diagnostics de cession (lors de la vente ou de la transmission d'un bien immobilier) pour l'assainissement collectif ont ainsi été instaurés au 1er janvier 2015, des contrôles sont opérés chez les particuliers depuis le second semestre 2015 pour s'assurer du bon raccordement des réseaux privatifs, et des conventions de déversement vont être passées auprès des professionnels du territoire.
Une consultation a également été lancée en vue de réaliser, un diagnostic des réseaux d'assainissement collectif des eaux usées sur les communes de Nazelles-Négron, Pocé-sur-Cisse, Saint-Ouen-les-Vignes et Noizay. Cette étude doit permettre d'établir un diagnostic de l'état du fonctionnement des réseaux, pour mettre en évidence les secteurs de vétusté, les casses, les fissures..., pouvant être la cause d'apports d'eaux parasites. Elle servira de base à l'élaboration d'un programme pluriannuel de travaux de remise en état du réseau. ■

68 026 mètres linéaires de réseaux auscultés

AU QUOTIDIEN

Eau potable, quel interlocuteur contacter ?

La communauté de communes du Val d'Amboise a repris la compétence eau potable au 1er janvier 2015, mais la gestion du service relève de deux entreprises délégataires (certains contrats antérieurs à la prise de compétence ne prendront fin que dans plusieurs années).
Selon votre commune de résidence, vous devez contacter...

Demande ou résiliation d'abonnement, paiement :

- Amboise, Cangey, Chargé, Limeray, Lussault-sur-Loire, Montreuil-en-Touraine, Mosnes, Nazelles-Négron, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Ouen-les Vignes, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine :
Véolia Eau au 0 969 323 529 du lundi au vendredi de 8h à 18h.
- Neuillé-le-Lierre :
SAUR au 02 47 23 64 99 du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Raccordement d'un logement à l'eau potable :

- Pour le raccordement en domaine privé, vous pouvez faire appel à l'entreprise de votre choix.
- En revanche, le raccordement au domaine public doit être impérativement effectué par l'entreprise qui distribue l'eau dans votre commune. Contactez Véolia Eau ou la SAUR aux numéros mentionnés ci-avant pour demander un devis.

Pour signaler toute fuite (après vous être assuré qu'elle ne provient pas de votre partie privative), tout incident concernant la qualité de l'eau ou fait anormal touchant le réseau (coupure) contactez votre délégataire aux numéros suivants 7/7 j et 24/24 h :
Véolia Eau : 0 969 323 529
SAUR : 02 47 23 64 99

Cahier d'information de la communauté de communes du Val d'Amboise
ECO EMBALLAGES
N°5 • MARS 2016
ecofolio

L'actu ENVIRONNEMENT de votre territoire

Rendons aux « déchets verts » leurs lettres de noblesse !

Tombés en disgrâce avec l'essor des engrais chimiques et la disparition des poulaillers familiaux, les débris végétaux ont été déconsidérés au point d'être assimilés à des déchets dont il fallait se débarrasser en les jetant avec les ordures ménagères ou en les brûlant... Une erreur d'appréciation lourde de conséquences pour l'environnement et la santé !

Par Pascal Offre, Vice-président délégué à l'environnement et au développement durable

Ils sont longtemps demeurés une préoccupation exclusivement urbaine liée aux espaces verts des villes et à l'habitat pavillonnaire. L'urbanisation progressive des petites villes et bourgs ruraux et le souci légitime de leur embellissement sont désormais à l'origine d'une production importante de matière végétale dopée par les engrais chimiques, qui ont remplacé après-guerre en agriculture et chez les particuliers les amendements organiques issus des activités de jardinage. On a oublié le compostage, on n'élevait plus de poules, notre rapport au vivant a changé sur bien des points, et ces matières premières végétales qu'utilisaient nos grands-parents ont été déconsidérées pour être assimilées à des déchets... verts [1] !

La gestion du foncier a également contribué à cette inflation : la terre n'était pas trop chère à la campagne, mais quand on voulait construire, il fallait en acheter une belle surface (de 1 500 à 2 000 m² étaient parfois exigés) qu'il fallait ensuite paysager, puis tondre, tailler...

Les « déchets verts » n'ont acquis un premier statut officiel que lorsqu'il s'est agit de les frapper de quelques interdictions. D'abord il y eut cette longue controverse, enfin tranchée, sur le brûlage : c'est définitivement interdit. Il fut aussi question de ne plus les mettre, lorsque l'on en produisait peu, dans le bac à ordures ménagères. En effet, ces dernières partent, pour ce qui concerne notre territoire, en incinération, et ce procédé a un coût, décliné à la tonne entrante dans le four. Autant dire que ça fait cher du kilo de gazon à éliminer, sans compter que le gazon c'est de l'eau, et brûler de l'eau... Bref, les bonnes pratiques ne manquent pas pour évacuer, traiter, valoriser nos végétaux et les transformer en or vert dans le respect de la santé humaine et de l'environnement. Nous allons les aborder dans les pages centrales de ce cahier. Tournez la page, il est temps de passer à la pratique ! ■

Notre rapport au vivant a changé, nous éloignant de la nature...

(1) Les déchets verts sont les résidus d'origine végétale issus des activités de jardinage et d'entretien des espaces verts. On distingue les déchets verts des particuliers, dits de jardins, et les déchets verts municipaux produits par les collectivités.

LE **POINT**

Peu de réponses au questionnaire sur la collecte des végétaux

Quelques mois après la suppression de la collecte des végétaux en porte-à-porte, au début de l'été 2015, un questionnaire a été distribué dans tous les foyers de Val d'Amboise avec le magazine (soit près de 13 000 exemplaires). Il invitait les habitants à s'exprimer sur le ramassage en porte-à-porte, la mise en place éventuelle d'un service de collecte payant, leur pratique du compostage...

Le nombre de réponses reçues est de 270, soit environ 2 % de retour, ce qui traduit le faible intérêt d'une grande majorité des habitants pour ce sujet.

Val d'Amboise a entendu les réclamations, minoritaires mais fortes. Des solutions sont recherchées pour les cas de réelle détresse.

Cependant augmenter la taxe sur les ordures ménagères (TEOM) de tous pour aider une minorité n'était pas juste.

De plus, dans un contexte où les coûts de collecte et de traitement des déchets sont en forte progression, l'arrêt de la collecte des végétaux dans les 2 communes qui étaient concernées par ce service a permis de ne pas augmenter la TEOM en 2015.

LE **MOT**

Écologie

Il y a 42 ans, à l'occasion de la campagne présidentielle, René Dumont, agronome de renom, acceptait de plaider pour que l'écologie fasse son entrée en politique. Allez écouter sur le site de l'INA son interview donnée le 26 avril 1974. Tout y est d'une incroyable actualité. Il s'agit de parler de pollution et des solutions simples à adopter pour peu qu'on inverse la pente d'une économie trop encline à compter ses bénéfices immédiats.

Depuis, l'écologie a fait sa place en politique. Parfois « récupérée », parfois trahie, elle a grandi, discrètement mais avec conviction et en démontrant peu à peu la pertinence de ses expérimentations. Aujourd'hui de multiples réseaux existent tel le réseau Colibris, fondé par Pierre Rabhi.

D'autres figures ont beaucoup fait pour mettre la connaissance à la portée de tous, tel Jean-Marie Pelt (1933-2015), botaniste et pharmacologue de renom, avec l'émission « CO2 mon amour » sur France Inter et ses nombreux livres, dont le dernier - « Les Voies du bonheur » (2015), aux Editions Fayard – nous invite à protéger notre milieu, cet « environnement » dont nous avons pris conscience, toutes religions confondues. Beau sujet œcuménique !

MODE D'EMPLOI

Convertir la matière végéta

Cultiver un jardin, composter , pailler, c'est s'inscrire dans la durée, au delà du rythme des saisons. Un compost « mûrit bien » grâce au respect de quelques bonnes pratiques, mais il lui faut du temps. Quelques conseils pour prendre soin de votre pré carré de manière responsable...

On parle de compostage individuel lorsque les particuliers compostent chez eux leurs propres déchets organiques (déchets de jardin, de cuisine...). Le compostage peut être réalisé soit en tas, soit dans des bacs spécifiques appelés composteurs : on laisse fermenter certains déchets de façon à récupérer des éléments riches en minéraux et matière organique, qui sont ensuite incorporés à la terre. Cette technique très ancienne n'a de rivale que l'élevage de poules qui sont de grosses consommatrices de nos déchets verts, qu'il s'agisse des épluchures de cuisine ou des herbes arrachées dans les plates bandes de fleurs ou au potager.

Le broyage, le paillage

Cette pratique s'adresse essentiellement aux personnes qui coupent des branches, taillent des haies.
Selon l'essence de vos arbres, vous pourrez récupérer leurs branchages pour allumer vos feux si vous avez une cheminée, ou faire de la braise pour vos grillades estivales. Il faudra juste les stocker pour le faire sécher un an ou deux.
Vous pouvez aussi vous équiper d'un broyeur électrique ou thermique. Il en existe une large gamme, correspondant bien entendu aux besoins de chacun. Ce besoin s'évalue selon le type de végétaux « ligneux » que l'on entend broyer, la quantité et la fréquence.
Pour le stockage du broyat plusieurs solutions existent :
- stocker en tas et le laisser travailler seul : vous obtiendrez un terreau peu homogène puisqu'il contiendra des éléments de taille variable. Il sera néanmoins

EN PRATIQUE

La vie du sol

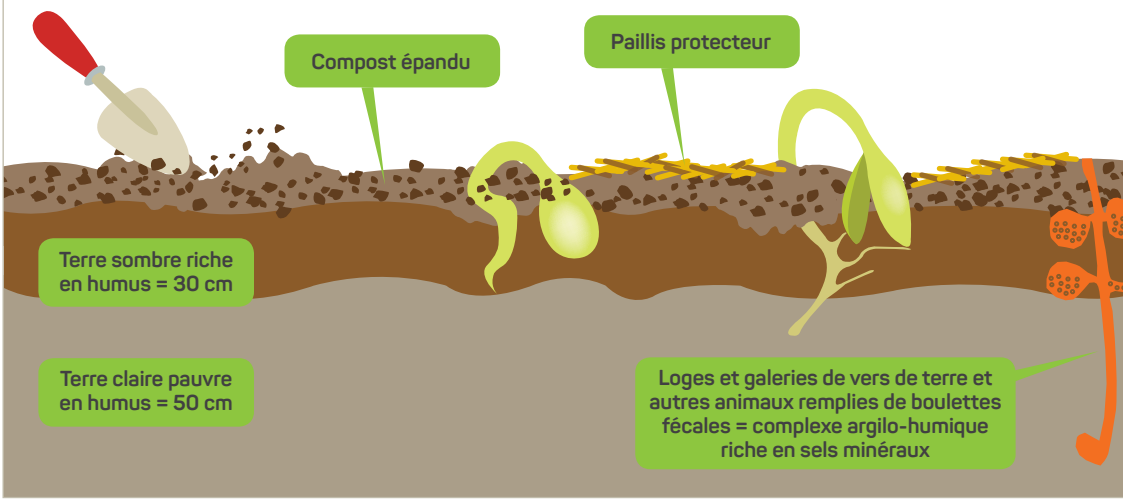

le **en or vert**

très intéressant, à maturité (plusieurs mois), pour tout à la fois aérer et enrichir la terre.
- pour un petit volume, l'incorporer à votre compost habituel (en tas ou en composteur). Vous pourrez enfin vous en servir comme paillage.
Le paillage est connu pour ses 2 vertus premières : limiter l'évaporation (et donc limiter l'arrosage) et empêcher la levée de « mauvaises » herbes. Initialement réalisé à base de paille, il peut l'être avec tout débris végétal. On se méfiera toutefois de certaines plantes qui pourraient en profiter pour libérer leurs graines...
Prévoir une bonne épaisseur (environ 10 cm de produit fraîchement broyé) qui se tassera doucement pour former une couverture efficace, le temps d'une saison de jardinage. Après, toujours selon sa composition (ce que vous avez broyé) il faudra griffer légèrement le sol pour incorporer ce qu'il en reste avant l'hiver, et recommencer l'année suivante, ou compléter par une nouvelle couche à la prochaine occasion si une couverture minimale et efficace persiste.
L'incorporation des résidus les plus grossiers à la terre permettra d'en maintenir l'aération superficielle, gage de son aération plus en profondeur. Vous offrez alors à la nature une occasion rêvée de reconstituer un échange idéal entre les différentes couches du sol.

Entretenir un jardin, c'est en avoir une approche globale, où toute matière produite peut, et doit, être valorisée...

Le mulching

Le mulching consiste, si votre tondeuse est équipée de la fonction « mulch » (de l'anglais « mulching », traduisez paillage), à hacher le gazon afin qu'il se dépose, fertilise le sol et à retienne l'humidité en été.
Cette technique a ses détracteurs car un « feutre » (micros plaques de gazon en décomposition) peut se former. Mais elle peut être utilisée en alternance avec une autre technique, le compostage de vos tontes par exemple, en veillant à bien mélanger le gazon aux autres matières organiques. ■

Plus d'infos :
www.ademe.fr/utiliser-dechets-verts-cuisine-jardin

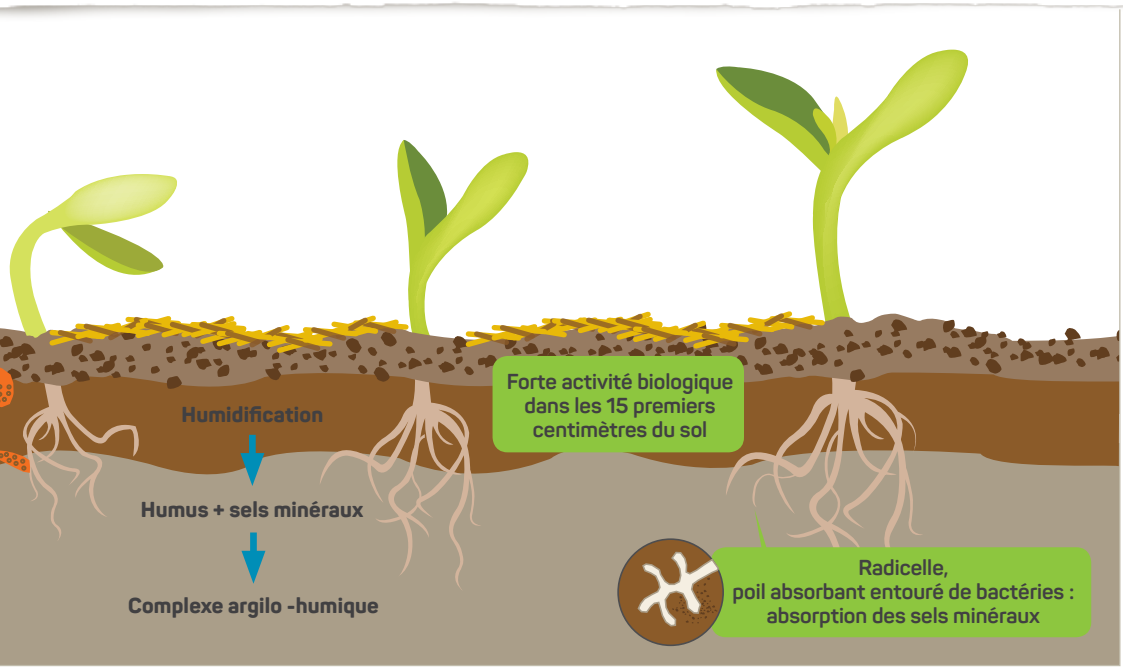

LE **CONSEIL**

Les poules à la rescousse

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le grain est loin d'être leur aliment unique ou préféré : pourquoi peut-on les observer, en liberté, grattant frénétiquement le sol ? Elles recherchent des compléments protéinés sous forme de vers, insectes et leurs larves... sans compter un peu de verdure pour faire passer tout ça !
On peut donc élever assez facilement quelques poules en prévoyant d'acheter un peu de grain en complément des restes qu'on leur donnera, à savoir l'essentiel de vos déchets de cuisine et de jardinage. À vous les œufs frais !

BONS **PLANS**

Val d'Amboise accompagne les habitants qui souhaitent se lancer dans le compostage en mettant à leur disposition, contre une participation de 15 €, un composteur de 320 litres et un « bio seau », à utiliser pour trier les déchets de cuisine. Contactez le service collecte au 02 47 23 47 44 pour réserver le vôtre et prendre rendez-vous afin de venir le chercher;

Si vous faites appel à un professionnel du jardinage (la plupart sont aujourd'hui équipés d'un broyeur), demandez-lui de broyer les branchages et conservez le broyat pour en faire un couvre sol ou l'ajouter à votre compost. Vous allégerez votre facture en ne payant pas la part « évacuation-traitement ».

EN **CHIFFRES**

1,3 million

Tonnage de meubles mis au rebut chaque année en France, soit 20 kg par habitant.

48 %

Pourcentage de déchets d'éléments d'ameublement collectés par Éco-mobilier et recyclés en 2014. 33 % ont été valorisés comme source d'énergie.

LA **QUESTION**

Que deviennent les meubles usagés ?

- Les meubles rembourrés sont démantelés avant d'être recyclés ou broyés pour servir par exemple de combustible dans les cimenteries.
- Les meubles en bois sont broyés, notamment pour faire des panneaux de particules.
- Les meubles en plastique sont triés par catégories, broyés puis transformés en billes pour fabriquer entre autres des tuyaux.
- Les matelas sont démantelés, et la mousse est recyclée en rembourrage pour l'automobile, isolants pour le bâtiment, tatamis et tapis de jeu pour les enfants...

Une filière pour la collecte et le **recyclage du mobilier**

Depuis janvier dernier, à la déchetterie d'Amboise, une nouvelle benne permet de récupérer les meubles, auparavant collectés séparément en fonction de leur nature.
Cette nouvelle filière rend possible la valorisation du mobilier en plastique ou de la literie, qui étaient jetés avec le tout-venant.

Dorénavant, tous les meubles ou « déchets d'éléments d'ameublement » (DEA) sont collectés à part pour permettre leur recyclage. Cette famille de déchets inclut les meubles en bois qui étaient précédemment triés dans la benne dédiée au bois de classe B[1], faiblement traité.
Pour mettre en place cette nouvelle filière, Val d'Amboise a contractualisé avec l'éco-organisme Éco-Mobilier qui a pour mission d'organiser la collecte, le tri et le traitement des déchets d'ameublements grâce à l'éco-participation mise en place sur chaque vente de mobilier.

Valoriser des déchets, réduire l'émission de GES

L'objectif est de valoriser des déchets qui étaient pour une grande partie enfouis sans pouvoir être valorisés, et représentaient un coup important pour le service. Les quantités attendues sont de 420 tonnes sur le territoire du Val d'Amboise pour un gain annuel d'environ 43 000 € sur le coût global. Cette nouvelle filière de valorisation permettra également de contribuer à la réduction des gaz à effet de serre (GES). En effet, pour 4 tonnes de meubles usagés traités par Éco-mobilier, une tonne de CO_2 n'est pas émise dans l'atmosphère, soit à l'échelle du territoire 105 tonnes de CO_2 par an. ■

(1) Le bois de classe A, qui rassemble les bois secs, non traités et non peints (palettes, cageots...) est récupéré à la déchetterie dans une benne spécifique placée au niveau du quai à gravats.

Plus d'infos :
Rendez-vous sur le site d'Éco-mobilier : eco-mobilier.fr

Un dépliant contenant toutes les informations pour bien trier vos DEA et préparer votre visite à la déchetterie est distribué avec ce magazine, encarté sous la couverture.

éco-mobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

Avis à la clientèle **abonnée SNCF**

Les deux parkings à vélos abrités et sécurisés, aménagés par la communauté de communes du Val d'Amboise fin 2015, sont ouverts. Leur accès, réservé dans un premier temps aux clients abonnés SNCF, se fait par l'intermédiaire d'une carte magnétique. Pour l'obtenir, il faut se présenter au guichet de la gare d'Amboise et remplir un imprimé réservé à cet effet. La carte d'accès, après son activation par les services de Val d'Amboise, est disponible sous un délai de huit jours auprès du guichet de la gare.

Le Bus d'Amboise évolue

Le Bus (en moyenne 900 usagers par semaine), créé en 2010, évolue et actualise ses horaires. Depuis le début de l'année 2016, il propose deux dessertes supplémentaires à 11h45 (Nazelles-Négron, centre bourg) et à 11h29 (gare SNCF à Nazelles-Négron). En juillet et août, la desserte de la gare SNCF à Nazelles-Négron sera maintenue à 19h.
Des modifications sont également apportées aux tarifs :
- 0,60 € en tarif plein / 0,30 € en tarif réduit, pour les demandeurs d'emploi (sur présentation d'un justificatif) et les familles nombreuses sur présentation de la carte.
- 20 € l'abonnement mensuel.
- gratuité pour les personnes de moins de 18 ans, les titulaires de la carte émeraude (à retirer au CCAS) et les titulaires d'une carte d'invalidité à plus de 80 %.

Le véhicule est accessible aux personnes à mobilité réduite et dispose d'un porte-vélos.
+ d'infos : nouvelle grille horaire téléchargeable sur le site de la Ville d'Amboise : ville-amboise.fr

COUP DE POUCE

Bien s'alimenter, pour rester en bonne santé

De nombreuses études désignent de plus en plus l'environnement (les habitudes de vie , la pollution...) comme cause des maladies, mais chacun peut agir personnellement pour préserver sa santé ou améliorer son bien-être.
Ce constat est à l'origine de la création de la Fondation PiLeJe, en 2005, pour aider le public à prendre en main sa santé via des conférences, des ateliers pratiques, des programmes en milieu scolaire...
Placée aujourd'hui sous l'égide de la Fondation de France, l'association propose le vendredi 22 avril à 18h30 une conférence "Je me sens bien dans mon assiette", à la salle des fêtes d'Amboise (avenue des Martyrs de la Résistance). Elle sera animée par le Docteur Dominique Domergue-Anguis, diplômée en nutrition, diététique et gynécologie, et le Docteur Cristina Santacruz, diplômée en micronutrition et diététique. Un buffet dégustation clotûrera les échanges.
+ d'infos : 01 45 51 70 64 ou l.seba@fondation-pileje.com

Un constructeur logé à la Pep'it

L'entreprise d'éco rénovation Apollo Bâti et sa marque, Liberty Homes, spécialisée dans la construction de maisons à ossature bois bioclimatiques, ont emménagé dans un atelier de la pépinière d'entreprises du Val d'Amboise fin 2015.

Apollo Bâti intervient au service des particuliers portant un projet de rénovation dans l'ancien. Créée en novembre 2014 par Jessy Huguet, qui travailla pendant 7 ans au bureau d'études de la Ville d'Amboise, l'entreprise a étendu en 2015 son activité à la construction de maisons à ossature bois en accueillant un associé, Ali Toussi, fort de 20 années d'expérience dans la construction bois, au Canada notamment, et sa marque « Liberty Homes ». Elle emploie trois monteurs ossature bois et charpentiers et vient de recruter Marion Chiquet, paysagiste de formation, qui porte une double casquette : assurer le développement commercial des deux entités et intégrer la fonction paysagère dans la conception des projets.

© Apollo Bâti

Place aux isolants naturels

« *L'entreprise est aujourd'hui la seule en Touraine à construire des maisons à ossature bois bioclimatiques, c'est à dire sans chauffage*, explique la jeune femme. *Notre approche globale de la construction, de la conception des plans à l'élaboration du permis de construire, en passant par la maîtrise d'œuvre nous permet de proposer des prix inférieurs à 1 500 € le m² en entrée de gamme, tout en mettant en oeuvre des produits biosourcés(1) en isolation.* » La rapidité d'exécution, six mois en moyenne, contre un an pour une construction traditionnelle, et la variété des finitions extérieures (bardage bois, zinc, enduit, pierre de parement...) sont d'autres arguments qui font mouche auprès de la clientèle du constructeur. ■

Chantier en phase isolation -étanchéité.

(1) Les matériaux biosourcés, ou écologiques, sont issus de matière première renouvelable (végétale ou animale) et trouvent de multiples applications dans le bâtiment.

Ces entreprises qui « réseautent »

Plébiscitées par les entreprises après les deux premières éditions organisées à la pépinière d'entreprises et d'innovation Pep'it en 2014 et 2015, les Rencontres des entreprises du Val d'Amboise deviennent inter-communautaires pour s'ouvrir à un panel plus large de professionnels. En 2016, elles quittent notre territoire pour la communauté de communes de l'Est Tourangeau où elles se tiendront le mardi 26 avril à l'Espace Ligéria de Montlouis-sur-Loire. Organisé en partenariat avec la CCI de Touraine et la Chambre de métiers et de l'artisanat 37, orchestré par le logiciel Matchmaking Studio de la société Web Perspective (start-up hébergée à la Pep'it), ce « networking » (que l'on peut traduire par « mise en réseau ») doit réunir entre 80 et 100 entreprises et permettre plus de 1 200 rencontres en moins de 2 heures et quelques tours de table. De la PME industrielle à la très petite entreprise, en passant par les prestataires de services utiles aux professionnels, chacun disposera de quelques minutes pour présenter son activité, avant d'être dirigé vers une nouvelle table et un nouvel auditoire. Apparus il y a une dizaine d'années, les speed meetings permettent de développer et entretenir un réseau, ou de trouver de futurs clients ou partenaires en un temps record. ■

Deuxièmes rencontres, en 2015 à la Pep'it

Plus d'info :
Contacter le service développement économique au 02 47 79 15 70
entreprendre@cc-valdamboise.fr

LA BOITARDIÈRE

De nouveaux espaces à aménager

L'année 2016 doit marquer le déblocage des deux parties, Est et Ouest, pour accueillir de nouvelles entreprises et répondre à la demande existante. C'est un enjeu d'importance pour le territoire, en termes d'emplois notamment. En 2016, Val d'Amboise doit mener à bien les études préalables à l'aménagement puis à la commercialisation de nouveaux terrains.
Le parc d'activité La Boitardière pourrait également accueillir la future caserne de gendarmerie - et l'aire d'accueil des gens du voyage, qui ne sera pas construite à Pocé-sur-Cisse car l'emplacement prévu n'est pas conforme aux orientations du plan de prévention des risques d'inondation, que l'État élabore.
A suivre dans le prochain numéro...

Le GEIDA **en assemblée**

Le 29 janvier, le Groupement des entreprises du Val d'Amboise a réuni ses membres à l'espace séminaires Villa Bellagio, à Amboise. Vincent Garcia, le Président, a souligné la nécessité de simplifier la gestion administrative des entreprises pour leur permettre de se concentrer sur la recherche de nouveaux marchés, dans un contexte où les établissements manquent de visibilité. Quant au travail réalisé en partenariat avec la CCVA, il se poursuivra sur des sujets tels que l'aménagement des parcs d'activités et les problématiques de réseaux qui se posent sur le territoire.

© Franck Boucher

Marché à domicile

Toute l'année et par tous les temps, Francis Guenand parcours dans son « camion magasin ambulant » les routes de campagne pour livrer au domicile de sa clientèle des fruits et légumes frais, des produits de la mer, des produits laitiers, des oeufs et de la crémerie, des produits d'épicerie fine... Basé à Bléré, il dessert chaque jeudi sur notre territoire une cinquantaine d'adresses, dans six communes situées de part et d'autre de la Loire. Dans cette course contre la montre, il a toujours l'attention ou le mot qui réchauffent le quotidien de ses clients, qui sont pour leur grande majorité retraités (à 80 %), et parfois isolés, moins de la moitié disposant d'un véhicule.
Plus d'info : 06 83 30 93 43 (après 18 heures)

nexity une belle vie immobilière

AMBOISE

LES HAMEAUX

NOUVEAU À PARTIR DE 43 500 €*

PROFITEZ DES AVANTAGES DU NOUVEAU PTZ 2016 (1)

> 42 TERRAINS À BÂTIR DE 300 À 859 M²

> 100% VIABILISÉS

> LIBRES DE CONSTRUCTEURS

0 800 66 3000 Service & appel gratuits

DISPONIBLE SUR Google play | Télécharger dans l'App Store

nexity.fr

SNC Foncier Conseil – RCS Paris 732 014 964 – 19, rue de Vienne - TSA 60030 - 75801 Paris cedex 08. *Dans la limite des stocks disponibles. (1) Le PTZ 2016 est réservé aux primo-accédant n'ayant pas détenu de résidence principale (neuf ou ancien avec travaux) située dans certaines zones éligibles. Les conditions du nouveau PTZ 2016 sont fixées par la Loi de Finances pour 2016, votée fin décembre 2015. Elles sont applicables pour tous les prêts à taux zéro qui seront émis à partir du 1er janvier 2016. Les conditions ... ce prêt ... modifications apportées aux articles L 31-10-1 et suivants et R-31-10-1 et suivants du code de la construction relatifs aux conditions d'application du PTZ+ (notamment conditions de ressources et de composition familiale). Sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement bancaire. Conditions - ... pose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de prêt. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

ÇA BOUGE

Espace familles : simple et pratique

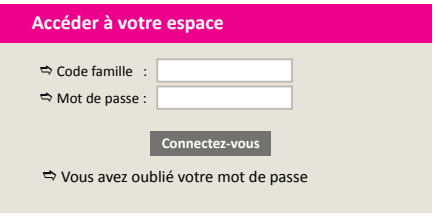

La communauté de communes, Amboise et Pocé-sur-Cisse instaurent en 2016 la facturation unique pour les multi accueils, les restaurants scolaires, les accueils périscolaires, les accueils de loisirs, et lancent l'Espace famille, un site internet qui permet aux habitants de suivre l'actualité petite-enfance, enfance et jeunesse et d'effectuer leurs démarches depuis leur ordinateur.
Le service, initié par Amboise il y a quelques années, permet aux utilisateurs des différents services du secteur enfance-jeunesse, à la réception de leur facture mensuelle, de régler en ligne et en toute sécurité 7 jours sur 7. Il leur donne également accès à certaines démarches administratives, telles la gestion des pré-réservations d'activités (mercredis après-midi), la gestion des absences, les demandes d'attestations fiscales et de présence, ou encore la demande de modification des coordonnées. Et, pour simplifier encore le quotidien des familles, Val d'Amboise diversifie les moyens de paiement : en espèces, par chèque, sur internet, par prélèvement automatique, par chèques CESU et chèques ANCV.

Se connecter :
amboise.espace-famille.net

Pôle XXI : l'écologie accessible à tous

Un collectif réunissant les associations Bul'de Mômes, Réservoir 21, Terra Vitae, et des habitants issus de tous horizons prépare l'implantation de « Pôle XXI », centre alternatif environnemental et intercommunal, à Lussault-sur-Loire.

Depuis l'annonce, en 2015, de la mise à disposition par la commune d'un terrain (à proximité du Grand aquarium de Touraine), le projet, qui est dans les cartons depuis 2009, a pris une dimension très concrète. Une vingtaine de bénévoles réunis autour des valeurs portées par l'éducation populaire travaillent pour faire émerger dès l'été 2016 le Pôle XXI, pépinière éco-construite qui rassemblera des associations locales œuvrant dans les domaines de l'animation socioculturelle, du numérique, de la biodiversité, de l'écoconstruction et des énergies renouvelables.
« *Le Pôle XXI proposera à un large public, de venir construire, apprendre ou échanger dans ses ateliers-laboratoires sur les thèmes de l'éco-construction, des énergies renouvelables, du bioclimatisme, de la permaculture, de l'animation jeunesse, et du numérique,* explique Julien Keruhel, directeur de l'association Bul'de Mômes. *Il permettra de développer, via des ateliers populaires, des outils simples et rationnels pour préparer localement la transition vers une société plus collaborative, solidaire et entreprenante en mettant à profit les ressources humaines et naturelles du territoire* ».

Un chantier participatif

En chantier dès cet été

Première phase du projet, la construction d'un premier atelier (deux modules d'environ 53 m^2 en bois et paille) se déroulera en juillet et août au cours d'un chantier participatif ouvert à tous. Son coût dérisoire, évalué à 25 000 €, repose sur la bonne volonté de tous puisqu'il faudra 25 journées de travail bénévole pour tenir dans l'enveloppe et les délais. L'édifice sera le « camp de base » pour le reste des constructions, à savoir des bâtiments adaptés à un accueil de loisirs associatif pour mineurs (en 2017), un atelier HabLab, une restauration bio et, à terme, des logements atypiques et écologiques destinés à l'accueil touristique. ■

Plus d'info : ***contacter l'association Bul'de Mômes au 02 47 30 82 75***

L'atelier dans tous ses états

Le 24 juin de 18h à 20h, le CFAI Centre d'Amboise et l'association Les trois pinceaux, qui propose des ateliers arts plastiques pour les 6-14 ans, présenteront une exposition commune dans l'atelier du centre de formation des apprentis, 8 rue du Clos Bourget, à Amboise. Les enfants et les apprentis œuvrent sur un thème commun - « L'atelier dans tous ses états » - pour produire près de 70 dessins, peintures, tableaux de verre, tableaux typographiques, mécanismes de mouvement perpétuel, sculptures... L'exposition a pour objectif de faire connaître les métiers enseignés au CFAI, et permet de valoriser les déchets issus de l'atelier, les réalisations artistiques étant réalisées à l'aide de matériaux récupérés.
Plus d'info :
CFAI Centre d'Amboise au 02 47 30 45 40

EN IMAGES

ESCALADE. *Le 10 février, cinq jeunes du club ados et deux enfants de l'accueil de loisirs de Pocé-sur-Cisse s'initient à la varappe à la salle Touraine escalade, aménagée à Saint-Pierre-des-Corps.*

MUSIQUE SANS FRONTIÈRES. *Le 11 février, six choristes de l'ensemble vocal « Lumen Laulu » interviennent dans les locaux de l'association Bul'de Mômes pour un temps d'échange en musique avec les enfants et les personnes retraitées. L'assistance est littéralement envoûtée par le répertoire de chants scandinaves et baltes interprétés par les jeunes chanteurs.*

À VOS PROJETS !
Agé de 14 à 17 ans, tu souhaites financer un projet personnel ? Candidate aux stages de la Bourse aux projets. Dossiers disponibles à partir du 1er avril dans les mairies et, pour Amboise, au CCAS, à la Mjc, au Pôle jeunesse et à l'antenne de la Verrerie.
Contact : jean-baptiste.berber@cc-valdamboise.fr

EDANIA
Gauvin Xavier
Éducateur Comportementaliste Canin
Médiation Animale
02 47 52 04 89
06 11 80 04 98
1591 route d'Amboise, Les Bordes
37210 Noizay
www.edania.fr

JEAN-LOUIS PERAULT
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
9 RUE SAINT VINCENT
37210 VERNOU SUR BRENNE
06 08 40 31 43
NEUF & RENOVATION
INSTALLATION
DEPANNAGE
CHAUFFAGE
GESTION DE L'ENERGIE

Salon de Toilettage
Can'in Couaf
PATRICIA SECHET
02.47.52.14.79
06.72.56.50.56
Prise à domicile possible sur RDV
1591 route d'Amboise, Les Bordes
37210 NOIZAY

Groupe CHAVIGNY 120 ans de solutions
www.groupechavigny.fr
CHAVIGNY
Matériaux de construction
1 rue du Pré aux Renards
37150 BLERE
Tél : 02 47 30 89 80
CMA
Matériaux de construction
Bd de l'industrie
37530 NAZELLES NEGRON
Tél : 02 47 57 26 32
L'expertise et le conseil depuis plus de 120 ans

La saison comme sur... **des roulettes !**

Dans le cadre de sa saison culturelle 2015-2016, en partenariat avec la Ville d'Amboise, Val d'Amboise invite le trio électropop Roller 79, le 1er avril à Nazelles-Négron.

A l'origine de ce tout jeune projet tourangeau, créé en 2014 : Krum Lek. Après avoir composé des solos synthé rétro pop, le chanteur-bitmaker s'entoure pour former un trio aussi improbable qu'endiablé avec Be shop (clavier-bitmaker) et Diamond JB (basse). Les trois compères nous proposent une musique synthé pop rétro. Leur rythmique syncopée et des voix pleines de réverbérations nous plongent dans le style new wave des années 80. Des morceaux en anglais, en français, des intrus, voici ce qui attend les oreilles du public et qui va faire résonner le centre socio-culturel Val de Cisse, un lieu habitué à accueillir des sonorités plus classiques !

© Karl L.

Au programme

À 19h, les élèves des classes de musiques actuelles des écoles de musique du Val d'Amboise proposeront quelques compositions.
Puis à 20h, Volutes, le groupe vainqueur du tremplin du festival Les Courants 2015, assurera la première partie du concert avec son rock français, dense et trapu.
À partir de 21h30, enfin, Roller 79, élu « Coup d'coeur » de l'édition 2015 du festival Terres du Son, devrait galvaniser la salle et emporter le public dans une ambiance irrésistiblement... dansante ! ■

© Carmen Morand

Krum Lek dans ses œuvres...

+ d'infos : ***Réservations, horaires, tarifs, tout le programme de la saison culturelle est sur ville-amboise.fr***

TÉMOIGNAGE

POILU TOURANGEAU DE CANGEY.

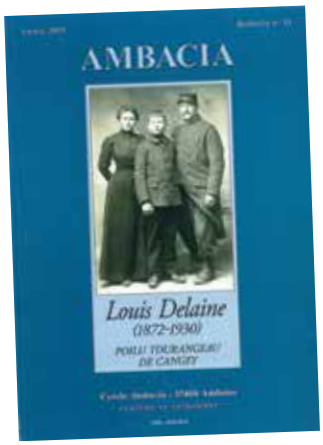

Parmi les nombreuses correspondances coordonnées depuis 2014 par la mission du centenaire de la Première Guerre Mondiale, celle du cangéen Louis Delaine mérite une place particulière dans la région d'Amboise.
Au delà du témoignage du soldat, d'une surprenante sérénité, son originalité réside dans le fait qu'elle permet de disposer des lettres de son épouse et de son fils, riches d'enseignements sur la vie d'une exploitation agricole au début du XXe siècle, sur la vie en Touraine, et sur le rôle des femmes françaises en temps de guerre.

+ d'infos : ***contacter le président du Cercle Ambacia, André Peyrard au 02 47 57 27 22***

Loup y es-tu ?!

Les 22, 24 et 25 mars la communauté de communes invite les écoliers de primaire du Val d'Amboise au théâtre Beaumarchais pour assister à plusieurs représentations de « Pierre et le Loup », par les professeurs de l'école de musique de l'école de musique et de théâtre Paul Gaudet d'Amboise, sous la direction de Pascal Caraty.
L'œuvre célébrissime de Serge Prokofiev, où chaque protagoniste est personnifié par un instrument de musique, permet aux enfants de découvrir les différents éléments de l'orchestre : le quatuor à cordes (Pierre), la flûte traversière (l'oiseau, ami de Pierre), le hautbois (le canard), la clarinette (le chat), les cors (le loup), le basson (le Grand-père) et les bois et cuivres (les chasseurs).
Naïve mais raffinée, la partition de l'artiste connaît un succès qui ne s'est jamais démenti depuis sa première représentation (en 1936), chez les plus jeunes mais également chez les adultes. Il en existe même des versions jazz et rock'n'roll !
Une réprésentation publique est également programmée dans la cadre de la saison culturelle de la Ville d'Amboise au théâtre Beaumarchais le mercredi 23 mars à 18h.

+ d'infos : ***contacter le service culturel de la Ville d'Amboise 02 47 23 47 34 ou 47 23 ou sur ville-amboise.fr***

AMBOISE
Jeanne Cherhal solo

Il y a 10 ans, encore inconnue mais à l'aube d'une Victoire de la musique, Jeanne Cherhal foulait les planches du théâtre Beaumarchais. Quelques disques d'or plus tard, consacrée par le succès, elle revient là où toute l'histoire a commencé : son piano. Forte de 5 albums, elle vient livrer, seule sur scène, les chansons qu'elle préfère, lors d'un récital sans fard d'une sobriété très actuelle.

Plus d'infos auprès du service culturel de la Ville d'Amboise au 02 47 23 47 62

Vendredi 27 mai à 20h30
THÉÂTRE BEAUMARCHAIS

© Photo : Franck Loriou

CANGEY
Rendez-vous au jardin

La commune propose une promenade ponctuée d'animations dans les jardins privés de la rue des Villages. Pour l'occasion, ces écrins de verdure accueilleront des peintres, des conteurs, des diseurs de poésie, un atelier consacré à la biodiversité...

Plus d'infos au 02 47 30 08 43 (mairie)

Dimanche 5 juin

CHARGÉ
Tournoi de volley ball

Organisé par l'Élan sportif de Chargé, le tournoi de la Pentecôte tiendra sa 64e édition, sur les bords de Loire. Cette rencontre amicale, l'une des plus importantes au niveau national, concentre chaque année des centaines de sportifs, parmi lesquels des joueurs de haut, voire de très haut niveau.

Plus d'infos auprès de Mme Saulas, la présidente : lacaveabulle.amboise@gmail.com

Les 14, 15 et 16 mai
CAMPING DU VERDEAU

LIMERAY
Autour des livres

Bourse aux livres organisée par les Amis de la bibliothèque. Vous pouvez faire don de vos livres (romans, documentaires) consacrés à des sujets divers (histoire, fiction, environnement, cuisine...) à la bibliothèque de la commune. Associée aux « Rencontres littéraires », la manifestation accueillera des auteurs de la marque Signature Touraine, association d'auteurs et d'éditeurs fondée en 2009, venus dédicacer leurs ouvrages et échanger avec le public.

Plus d'infos au 06 22 68 24 73

Les 23 et 24 avril
SALLE DES FÊTES

MOSNES
150 ans d'Harmonie

La commune célèbre l'anniversaire de l'Harmonie Mosnoise.

Plus d'infos au 02 47 57 22 13 (mairie)

Samedi 11 juin après-midi
DANS LE BOURG

NAZELLES-NÉGRON
Théâtre : « Blanche »

Ecrite par Fabrice Melquiot, la pièce « Blanche » permet d'aborder de façon originale la maladie d'Alzheimer. Poétique et touchante, elle évoque la mémoire défaillante et la relation forte entre une grand-mère « Mémé Blanche » et sa petite fille « Ouais », qui invitent le public à entrer dans leur monde imaginaire...
Entrée gratuite.,

Dimanche 22 mai
CENTRE SOCIO CULTUREL

NEUILLÉ-LE-LIERRE
Fête du printemps

Organisée par l'association des parents d'élèves de la commune et de Montreuil-en-Touraine sur le thème de l'artisanat. Pour découvrir les savoir-faire des artisans, des producteurs, des agriculteurs, et des nombreux artistes du territoire.

Plus d'infos auprès de l'Ape : ape-montreuil-neuille@hotmail.com

Dimanche 22 mai
DANS LE BOURG

NOIZAY
Salon de créateurs

Organisée par les brodeuses d'ABCD'Air cette 5e édition met à l'honneur les arts du fil dans de nombreux domaines : broderie, tricot, patchwork, couture, accompagnés d'un peu de cartonnage, de confection d'ours ou d'abat-jour. Le public y trouvera de nombreuses créations à réaliser et des fournitures. Salon de thé et pâtisseries confectionnées par les adhérentes. Tarif : 2 € (gratuit - de 12 ans).

Plus d'infos sur le blog : abcdair.canalblog.com

Du 17 au 19 juin
SALLE VAL DE LOIRE

POCÉ-SUR-CISSE
15e Marché des potiers

Une quarantaine de potiers et céramistes viendront exposer leurs créations : sculptures, vaisselle, décoration de la maison et du jardin, bijoux...
Entrée gratuite, restauration sur place.

Plus d'infos au 02 47 57 18 15 (mairie)

Les 23 et 24 avril de 10h à 19h
PARC DE LA CHÂTELLENIE

SAINT-OUEN-LES-VIGNES
Vide-greniers

Organisé par le comité des fêtes.

Plus d'infos auprès de Mme Guyon, la présidente, au 02 47 30 09 70 ou au 06 41 71 19 44

Dimanche 24 avril de 7h à 19h
DANS LE BOURG

SOUVIGNY DE-TOURAINE
Randonnées des Jacinthes

Organisées par le comité des fêtes, à parcourir en VTT (20 km) ou à pied (7 et 15 km). Frais d'inscription : 5,50 € et 3,50 € (gratuit - de 6 ans). Collation à mi-parcours et verre de l'amitié à l'arrivée offerts.

Plus d'infos au 06 60 18 81 81

Dimanche 17 avril de 8h à 10h
AU DÉPART DE L'EGLISE

Animations, spectacles, événements... + d'infos sur :

le site de l'office de tourisme du Val d'Amboise
www.amboise-valdeloire.com

l'appli mobile gratuite

Pierre Cuny, le maître des cerneaux

La dernière huilerie artisanale du département est associative et se cache au cœur d'Amboise. Pierre Cuny, gardien du savoir-faire familial, presse cerneaux de noix et noisettes apportés par les adhérents. Dans son antre, un matériel d'un autre âge, un rythme oublié, une simplicité d'antan.

Par Christine Quinet

Une odeur de pain grillé ou de pop-corn chatouille la narine au 9 quai des Marais. Le curieux n'est pas au bout de ses surprises. Derrière le portail, c'est la noix que l'on cuit, dans un décor de pierre et de feu, un atelier sombre au plafond bas comme on n'en voit plus. Une meule colossale tourne dans un bruit de poulies, entraînant avec elle la date vénérable gravée sur son flanc : 1785. La pâte de noix écrasée chauffe à son rythme sur les bûches rougies. Un pressoir Mabille centenaire, vestige des fonderies d'Amboise, termine le travail. Même en pleine activité, l'huilerie semble figée dans le temps. *« Elle est dans la famille depuis 1898,* explique Pierre Cuny, jeune ingénieur reconverti en artisan huilier par choix de vie. *Les Bonnet l'ont transmis par alliance aux Deballon, grossistes en boissons, en 1959. Au décès de mon oncle, en 2010, nous avons décidé avec ma mère, mon frère et ma sœur de perpétuer l'activité. Elle a la particularité de n'avoir jamais évolué vers l'industrie ou le commerce. Aucun investissement n'y a jamais été fait. Si bien que l'atelier est resté en l'état, c'est ce qui fait son intérêt. »* Seule concession à la modernité, l'électricité a supplanté la mule aux commandes de la meule, voilà un siècle.

© Franck Boucher

Une technique autant qu'un rapport humain

Une fois l'an, près de 600 propriétaires récoltants viennent des communes voisines et des confins du département remettre à l'atelier le produit de leur cueillette, près de 5 tonnes de cerneaux de noix et noisettes en 2015. Ils font vivre une tradition vieille de plusieurs générations, presque un rituel. Deux kilos de cerneaux leur donneront un litre d'huile de noix, qu'ils achètent 4 €. L'association dont ils deviennent membres de droit n'a pas d'autre ambition : permettre à cet échange d'exister et le garder accessible à tous. Les revenus tirés de l'activité paient l'atelier et le travail de Pierre Cuny, seul salarié de l'huilerie de janvier à juin. *« Les connaissances techniques sont importantes évidemment pour faire une bonne huile,* souligne-t-il. *Mais l'accueil et le rapport humain le sont tout autant. Les gens viennent à l'huilerie comme l'on allait « au meunier », ils aiment prendre le temps de parler de la récolte, de la saison, de leurs difficultés. »* Depuis quelques années en effet, la production est en baisse. Les noyers sont vieux et n'ont pas été renouvelés. La mouche du brou, arrivée de Californie, prospère à la faveur d'hivers peu rigoureux. Elle engendre ces noix noires, inutilisables. Les Cuny pourraient miser sur le tourisme ou un développement plus commercial mais ne l'envisagent pas. Ce serait contraire à l'esprit des lieux, et problématique au vu des capacités de l'atelier. Non, pour maintenir le niveau de production, ils préfèrent compter sur le renfort de nouveaux membres séduits par ce mode de fonctionnement collaboratif dans l'air du temps. À vos récoltes !

> ***« Les gens viennent à l'huilerie comme l'on allait au meunier… »***

Le vieil atelier accueille des visiteurs gratuitement, sur rendez-vous. Associations, scolaires et individuels de passage s'immergent avec le même plaisir dans ce décor rustique où l'on écrase et l'on chauffe inlassablement. Pierre Cuny assure la visite avec une passion intacte. Du cerneau dans son sac de jute jusqu'à l'huile en bouteille, le parcours est simple de la matière première au produit fini. Pas de déchets ou si peu, tout est transformé. *« L'art du métier réside dans la juste cuisson de la pâte, qui donnera à l'huile son goût spécifique »,* insiste-t-il. C'est l'eau qui vient à la bouche. On veut cette tradition robuste comme la noix. ■

À FAÇON

Le cœur d'activité

Toute personne ayant des cerneaux de noix ou de noisettes, quelle que soit la quantité, peut les déposer à l'huilerie afin de les transformer en huile.
Le rapport est de 2 pour 1. Dix kilos de cerneaux, par exemple, donneront 5 litres d'huile de noix pure. Il s'agit d'un travail « à façon », principe traditionnel selon lequel l'artisan transforme la matière première appartenant à un tiers et lui rend le produit final en échange d'un paiement de façon.

Plus d'infos :
02 47 57 10 17
huilerieamboise.com

CONTACTS

Services et structures du Val d'Amboise

cc-valdamboise.fr

Siège de la communauté de communes

9 bis rue d'Amboise – 37530 Nazelles-Négron
Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Services :

- accueil,
- direction générale des services,
- cabinet du président,
- pôle services techniques (assainissement, eau potable, collecte des déchets, bâtiments, voirie),
- pôle aménagement de l'espace (urbanisme-planification, habitat-logement, développement économique, tourisme et nouvelles technologies),
- pôle ressources humaines et services à la population (petite enfance, enfance-jeunesse, culture et action sociale),
- pôle finances,
- service sports et loisirs,
- service marchés-achats et informatique
- service communication.

Tél : 02 47 23 47 44 - Fax : 02 47 23 47 50
valdamboise@cc-valdamboise.fr

Multi accueil « Les Bouts d'Chou »

10 allée de Malétrenne - 37400 Amboise
Tél : 02 47 23 47 24

Multi accueil « Vilvent »

15 bis rue de Perreux - 37530 Nazelles-Négron
Tél : 02 47 30 43 73

Relais assistantes maternelles

- Antenne nord, 15 bis rue de Perreux - 37530 Nazelles-Négron
Tél : 02 47 57 04 19
- Antenne sud, 4 allée des Tilleuls - 37400 Amboise
Tél : 02 47 57 88 52

Piscine couverte Georges Vallerey

3 rue du Clos des gardes - 37400 Amboise
Tél : 02 47 23 10 69

Pep'it, pépinière d'entreprises et d'innovation

Parc d'activités Le Prieuré, rue Paulin Viry
37530 Pocé-sur-Cisse
Tél : 02 47 79 15 70

ATELIER du DÉCOR
TAPISSIER DÉCORATEUR J.YVONNEAU
NEUF ET RÉNOVATION
Tissus d'ameublement
• Rideaux • Stores • Fauteuils • Canapés
• Tenture murale • Moquettes • Literies • Têtes de lit
PIERRE FREY
Atelier/show room : ZAC de Conneuil • 37270 Montlouis/Loire
02 47 50 82 72
E-mail : atelierdudecor@wanadoo.fr - Site : www.fauteuilclub.fr

Jardiloire services
10 ANNÉES
TONTE
TAILLE
DÉBROUSSAILLAGE
BÊCHAGE
DÉSHERBAGE
REMISE EN ÉTAT DU JARDIN
POTAGER
...
Tél. : 02 47 57 15 09
www.jardiloire.fr

"Une école, Mon École, Mon Avenir"
Institution St Clotilde Joseph Amboise
Une école maternelle et élémentaire
Un collège
Une institution
9 rue Henri Dunant - 37400 Amboise
Tél. 02 47 23 65 30 - secretariat@isca.fr
www.steclotilde-stjoseph-amboise.com

RABOT
ÉQUIPEMENT DE JARDIN
HONDA STIHL VIKING Husqvarna automower

A votre service 6J/7
Tél. 02 47 57 62 09 www.rabotfreres.fr
Z.I. La Boitardière - AMBOISE Retrouvez-nous sur Facebook

Jardinerie VERGEON
Jardin, Pêche, Chasse
VERGEON Pêche
www.vergeon-peche.com

Ouvert du lundi 14h30 au dimanche 12h00
6 route de l'Industrie - 37530 POCE SUR CISSE
Tél. : 02 47 57 11 46 • Fax : 02 47 23 16 40
Email : vpeche@wanadoo.fr
www.vergeon-peche.com

AMBOISE PAYSAGE
35 ANNÉES
ETUDE / PLAN - AMÉNAGEMENT
CLÔTURE - ALLÉE - TERRASSE
BASSIN - ARROSAGE - ECLAIRAGE
ENTRETIEN - ELAGAGE / ABATTAGE
Tél. : 02 47 57 19 72
www.amboisepaysage.com

Construir'Eco
SPÉCIALISTE DE LA CONSTRUCTION ÉCOLOGIQUE
Tél. : 02 47 23 27 81
Port. : 06 19 57 72 54
www.construireco.org
construireco@gmail.com
- Construction ossature bois
- Isolation thermique intérieure et extérieure
- Réhabilitation thermique du bâti ancien
- Fabrication de briques de chanvre
- Aménagement intérieur plâtrerie, isolation…
- Etanchéité à l'air

les Mousquetaires
Intermarché SUPER
Tous unis contre la vie chère
leDRIVE Intermarché
BRICO MARCHÉ
Pouvoir tout faire Moins cher
CENTRE COMMERCIAL Rive Droite
22 enseignes à votre service
POCE - VAL D'AMBOISE

CENTRE Vaisselle
C'est pro, c'est propre !
LOCATION & VENTE de vaisselle
Réservation en magasin ou sur internet
www.centre-vaisselle.fr
Vaisselle RENDUE NON LAVÉE - LIVRAISON 7J/7
105 route de Tours - 37400 AMBOISE
02 47 57 43 84

Boulangerie Pâtisserie
Chocolatier Glacier
ERIC GAUVREAU
Créateur de gourmandises
40 quai du Général de Gaulle - 37400 AMBOISE
Tél. 02 47 57 04 61 - gauvreaueric@orange.fr

POUR TOUS VOS DIAGNOSTICS IMMOBILIERS
8 rue de Verdun - 37400 AMBOISE
contact@altheadiagnostic.com • www.altheadiagnostic.com